



Syndicat Mixte
pour le SCoT
du Bassin de Vie
d'Avignon



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 28 Mars 2011

Délibération n° 2011-13

Date de convocation : 18 Mars 2011
Nombre de délégués en exercice : 34
Titulaires : 18
Suppléants : 3
Absents non remplacés : 13
Votants : 21

L'an deux mil onze, le 28 mars à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni à la Mairie de Le Pontet, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Monsieur Alain CORTADE.

POUR LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON :

M. ROGIER - M. BUIS - M. CORTADE - M. QUIOT - M. BRUN - M. RANDOULET
- M. MASSIAS - M. GUIN - M. COSTEPLANE - M. VACCHIANI

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PAYS DE RHONE OUEZE :

M. PEREZ - M. GARCIA

**POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES COTES DU RHONE
GARDOISES**

M. GUEDES - M. LANGLADE - M. ANASTASY - M. MANETTI - Mme BOUSQUET

POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SORGUES DU COMTAT

M. GROS - Mme LAFAURE - M. MARGAILLAN - M. STANZIONE

Secrétaire de séance : M. Louis COSTEPLANE

OBJET : Vote du Budget primitif 2011 et Appel à cotisations

Rapporteur : M. Stéphane GARCIA

Le rapporteur expose :

Le Budget Primitif 2011 est établi en tenant compte du Débat d'Orientations Budgétaires présenté au Comité Syndical le Lundi 07 Mars 2011.

Il s'équilibre en section de fonctionnement comme suit :

Chapitres	Libellés	Montants €
002	Déficit de fonctionnement reporté	
011	Charges à caractère général	105 710.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	185 020.00
65	Autres charges de gestion courante	157 400.00
66	Charges financières	7 195.00
023	Virement à la section d'investissement	0
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	93 014.00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		548 339.00

Les charges à caractère général augmentent quasiment de 10 000,00 € par rapport à la réalisation de l'exercice 2010. Cela est dû essentiellement aux contrats de prestations de services, les autres postes de dépenses ne variant qu'à la marge.

Les charges de personnel augmentent d'environ 10 000,00 € par rapport à l'exécution de l'année 2010, l'enveloppe prévisionnelle 2011 comprend les indemnités des conseillers techniques et l'évolution statutaire des agents du Syndicat (changement de grades et d'échelon).

Enfin les dotations aux amortissements augmentent de plus de 35 000,00 €. Cela est dû aux différents investissements qui ont été réalisés en 2010 en matière d'études (SCoT avec rattrapage d'une année du programme partenarial auprès de l'AURA, l'étude concernant Avignon Nord, la remise à niveau du site internet, l'acquisition de matériels informatiques,).

L'augmentation des participations des membres du Syndicat en 2011 est justifiée du fait de l'augmentation de son activité.

L'année 2010 aura été marquée par une avancée considérable au niveau de la conception du SCoT, arrêté le 15 Décembre 2010 par délibération du Comité Syndical.

L'année 2011 doit marquer sa finalisation (SCoT SRU) par son approbation.

Chapitres	Libellés	Montants €
002	Excédent de fonctionnement reporté	18 603.00
013	Atténuations de charges	6 000.00
74	Dotations et participations	501 936.00
77	Produits exceptionnels	300.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 500.00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		548 339.00

La section d'investissement s'équilibre comme suit :

Chapitres	Libellés	Montants €
001	Déficit d'investissement reporté	77 642.00
16	Emprunts et dettes assimilées	14 407.00
20	Immobilisations incorporelles	144 359.00
21	Immobilisations corporelles	5 519.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 500.00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR 2010)		263 427.00

Pour ce qui est de l'investissement, sont prévus la poursuite du programme partenarial avec l'AURA, les études juridiques sur la finalité du document d'urbanisme, les frais d'impression et de reliure du SCoT ainsi que les frais d'études complémentaires pour Avignon Nord.

Chapitres	Libellés	Montants €
001	Excédent d'investissement reporté	
10	Dotations, fonds divers et réserves	22 062.00
13	Subventions d'investissement	67 580.00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 771.00
021	Virement de la section de fonctionnement	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	93 014.00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR 2010)		263 427.00

Le chapitre 16 comprend une partie de l'emprunt 2010 qui n'a pas fait l'objet de tirage soit 50 000,00 €, privilégiant la ligne de trésorerie (intérêts inférieurs) et un emprunt de 30 771,00 € nécessaire pour obtenir l'équilibre budgétaire.

Le Comité Syndical est invité à prendre connaissance en détail du projet de Budget Primitif 2010 et à se prononcer sur ce document.

L'assemblée est invitée à se prononcer à ce sujet.

Après avoir entendu le Rapporteur,

LE COMITE SYNDICAL,

- **ADOPTÉ** le budget primitif de 2011 conformément à la nomenclature M14 et en application des articles L.2313-1 et L.2323-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (vote par nature et par chapitre) équilibré en mouvements budgétaires comme suit.
- **FIXE et APPELLE** la participation des Collectivités membres du Syndicat Mixte du Bassin de Vie pour l'exercice 2011 comme suit :

	Réalisées 2010	Propositions 2011	% Sur le total
CA du Grand Avignon	303 681,07	359 408,66	71,60
CC des Pays de Rhône et Ouvèze	64 322,93	75 291,09	15,00
CC de la Côte du Rhône Gardoise	15 869,78	19 339,46	3,85
CC Les Sorgues du Comtat	40 191,22	47 896 79	9,55
TOTAUX	424 065,00	501 936,00	100,00

Vote du Comité : POUR : 21
 CONTRE : /
 ABSTENTION : /

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Le Président du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon certifie le caractère exécutoire de la présente décision.
Acte publié le : 08/04/2011

Pour extrait conforme
Le Président

Alain CORTADE

